

BIEN VIVRE A

TROISSEREUX

Le Mag.

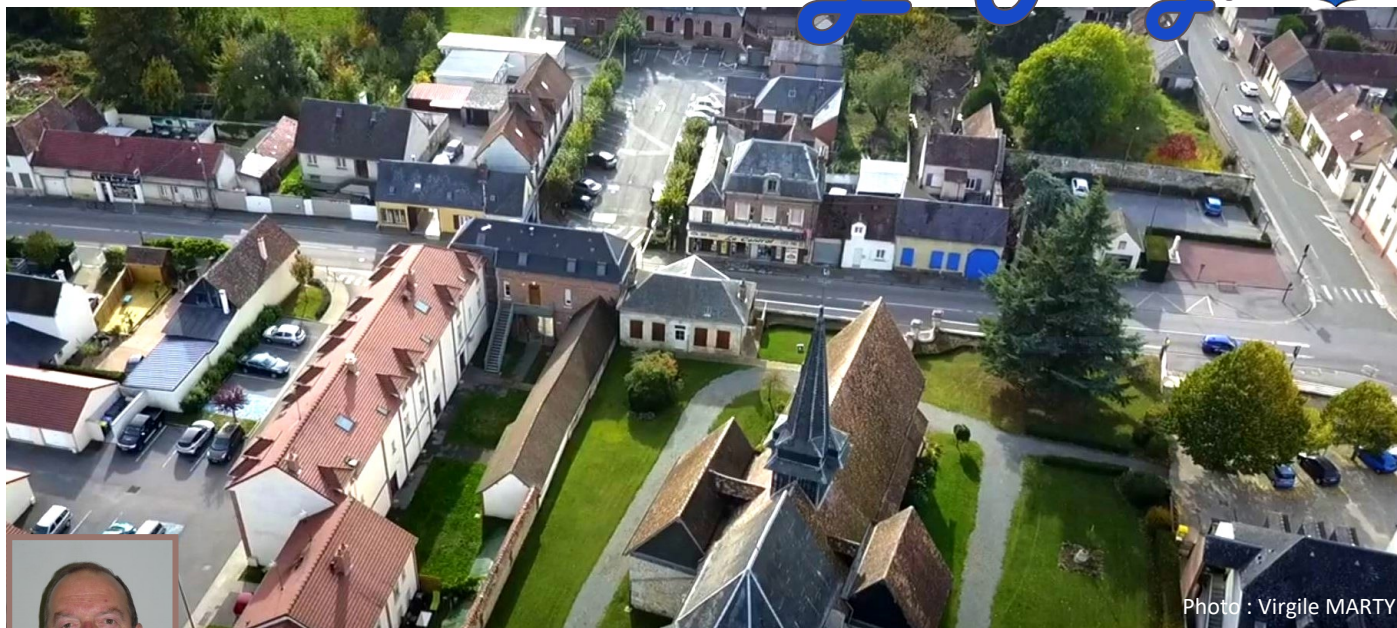


Photo : Virgile MARTY



LE MOT DU MAIRE

Chères Tressoriennes, Chers Tressoriens,

L'approche des fêtes de fin d'année devrait faire oublier le retour du masque chez nos écoliers, d'autant que le Père Noël devrait passer les soirées le week-end du 18 décembre. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous de

Joyeuses Fêtes de Fin d'Année !

Votre Maire :
Christian DEMAY

NOS RUES

La signalisation a été modifiée Rue Méret et Rue des Cardonnettes, la limitation a été abaissée à 3,5 tonnes.

La Rue Méret a été remise en sens unique sur toute sa longueur. La Rue des Cardonnettes a été mise en sens unique sur sa partie haute pour éviter que des véhicules ne descendent de la

zone artisanale. Le stationnement des véhicules est rendu interdit sur une trentaine de mètres Rue Méret pour laisser le passage aux véhicules de services (ordures, déchets verts).

La rue des Potiers est confirmée en limite de charge de 3.5 tonnes, compte tenu de l'état et de la largeur de la chaussée (sa réfection est incluse

dans le plan quinquennal).

Le CD616 (Rue de la Gare et Rue du 16 Août) a été remis au gabarit routier départemental par la suppression de la limite de charge à 10.5 tonnes, tel que demandé par le Département. Il est toutefois rappelé que la vitesse maximale à proximité des passages pour piétons est de 30 km/h.

L'UNIVERS DES ENFANTS

Nous rappelons aux jeunes parents qu'une crèche est à leur disposition dans le village.

Le multi-accueil est ouvert les lundis,

mardis, jeudis, et vendredis de 8h00 à 17h30, avec une capacité de 16 places pour les enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans.

Des travaux pour mise aux normes VIGIPIRATE viennent d'y être réalisés.

CONTAINER A DECHETS

Même s'il existe une tolérance quant à la présence des containers à déchets (poubelles) sur les trottoirs jusqu'au mardi soir, ils ne doivent pas y rester toute la semaine.


Troissereux.fr

mairiedetroissereux
Restons en Contact
Tel. 03 44 79 02 89

mairie-de-troissereux2@wanadoo.fr

RENFORT AUX SERVICES TECHNIQUES

Comme annoncé lors du conseil municipal de juillet, nous avons souhaité renforcer l'équipe de cantonniers afin d'endiguer la dérive sur l'entretien des espaces publics. Un jeune de Troissereux a été sélectionné parmi plusieurs candidatures pour

occuper ce poste en contrat PEC*. Il a rejoint l'équipe le 2 août et il sera avec nous pour quelques mois, merci à tous de lui réserver le meilleur accueil. Il y a du travail !!

Cette embauche nécessitera bien entendu une modification du budget de la commune.



Photo : Pascal ROBERT

* QU'EST-CE QUE LE CONTRAT PEC ?

Un parcours emploi compétences (PEC) est un contrat aidé qui donne le droit à l'employeur du secteur non marchand de percevoir une aide en contrepartie du parcours d'accompagnement qu'il met en place. Les PEC sont fondamentalement des outils d'aide à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et non pas des outils d'appui au fonctionnement et au

développement des structures associatives. Les parcours emplois compétences marquent une transformation qualitative par rapport à l'ancienne formule des contrats aidés : ils poursuivent désormais l'objectif d'une insertion durable dans l'emploi du bénéficiaire. Pour répondre à cet objectif, les PEC combinent mise en situation professionnelle, accompagnement du bénéficiaire et accès à la formation.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

CHEMIN PIETON

La réfection du chemin piéton permettant de joindre le centre de Troissereux à Houssoye-le Farcy, continue : l'ancien chemin des Anglais vient d'être prolongé,

depuis le Clos Saint Maurice jusqu'au chemin de la Vallée Poulet.



Photo : Noëlle LEMMENS

ATTENTION ARNAQUES !!

Méfiez-vous toujours des appels provenant d'un numéro inconnu, surtout s'il s'agit d'un SMS, d'un message vocal évasif ou encore d'un appel très court qui vous invitent à rappeler un numéro surtaxé. Il peut, en effet, s'agir d'une escroquerie.

Le but est de vous inciter, sous un faux prétexte, à émettre

un appel vers un numéro surtaxé. Cet appel vous est ensuite facturé sur votre abonnement téléphonique. Intervention technique, vérification administrative ou gain d'argent, tous les prétextes sont bons pour vous pousser à rappeler.

Dans le doute, abstenez-vous de rappeler le numéro et procédez à des vérifications auprès de la société dont les escrocs se revendiquent.

DECHETS VERTS



La collecte est effectuée à partir de 4h tous les lundis matin, à

partir du 1er lundi du mois d'avril jusqu'au dernier lundi du mois de novembre inclus.

TAILLE DES HAIES

Nous rappelons que la taille des haies est obligatoire. S'il faut éviter de tailler pendant

la nidification des oiseaux, les haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de haut aux abords du domaine public, ni gêner les voisins.

DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS

Nous déplorons ce nouveau dépôt sauvage de déchets dangereux à l'entrée de l'étang du Campeaux, début octobre. A la suite du dépôt de plainte et d'une courte enquête menée par la gendarmerie aidée de vos élus, le contrevenant a été identifié, ses déchets lui ont été rendus, et l'opération lui sera facturée (main d'œuvre et matériel)



Photo : Cédric DELAFRAYE

CARREFOUR DES RUES DE DIEPPE ET DE CALAIS

Plus droit, plus visible, plus sécurisé, le carrefour Rue de Dieppe / Rue de Calais est réaménagé. L'idée est d'améliorer la sécurité des piétons et des véhicules garés.

Le tracé et la matérialisation sont réalisés en interne, le coût est ainsi minimisé. Une fois le travail terminé,

nous veillerons à ce que la signalisation soit respectée par les automobilistes.



Photos : Cédric DELAFRAYE



DICTIONNAIRES

Tradition : la cérémonie de remise des dictionnaires pour les enfants du Cours Moyen. Catherine HERAULT,

adjointe au maire de Fouquenies ainsi que Christian DEMAY, notre Maire, étaient présents à cette occasion..



Photo : Baptiste CHANAL

DECO DE NOEL

La pose des décorations de Noël commencera le 6 décembre dans le village. Pour embellir un peu plus le village, nous avons fait quelques achats pour compléter les équipements déjà en notre possession. Si certains d'entre vous sont bénévoles pour participer à la décoration du village, en créant des figurines ou en

aidant à la remise en état des anciennes, qu'ils se fassent connaître en mairie, aucune expérience n'est nécessaire.



Photo : internet

HERITAGE

Olivier DASSAULT nous les avait promises, il n'a malheureusement pas pu aller au bout de son idée. Son neveu et remplaçant, élu au poste de Député de l'Oise Victor HABERT DASSAULT, s'est chargé de faire aboutir l'opération et est venu

apporter les deux draisiennes promises aux jeunes enfants de l'école. Le Maire, accompagné de Mégane HACQUE, l'adjointe en charge des écoles, l'ont accueilli pour le plaisir des enfants.



Photo : Page Facebook Victor HABERT DASSAULT

VOLS DANS LES VEHICULES

Plusieurs vols nous ont été rapportés, notamment sur le parking du cimetière, qui était certainement surveillé par les malfaiteurs. Ces quelques conseils peuvent vous éviter une mauvaise surprise :



- Je verrouille portes et fenêtre
- Je coupe le moteur si je descends du véhicule.
- Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).
- Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.
- Je ne laisse aucun objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur. Je ne cache pas mes objets de valeurs en me garant.
- Je ne cache pas d'objet sous un siège, l'astuce est connue des voleurs



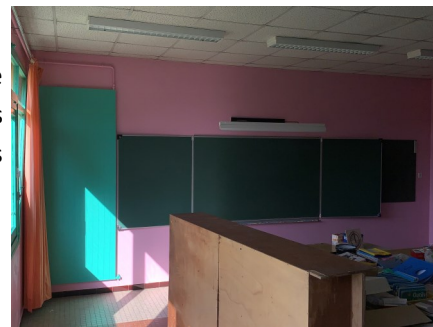
J'ai pris en compte vos commandes sur le catalogue de votre mairie. Je fais tout ce que je peux pour vous faire plaisir, et je distribuerai vos commandes le samedi 18 décembre, à domicile. Malheureusement, cette année encore, pas de bisou possible à cause de la Covid 19.

REMISE EN PEINTURE A L'ECOLE



Photos : Cédric DELAFRAYE

Comme l'année dernière, deux classes ont été repeintes cette année, ainsi que le couloir. Les travaux ont été réalisés par les employés municipaux.



CLIMAT

La cop26 s'est terminée le 13 novembre 2021 à Glasgow. Elle était considérée comme l'ultime conférence pour arrêter le dérèglement climatique causé par nos émissions de gaz à effet de serre. Les engagements pris par les pays présents sont jugés encore insuffisants.

En 2021 dans le Beauvaisis nous avons subi des aléas climatiques importants comme les gels printaniers sur les cultures et les arbres fruitiers, les inondations de certaines maisons, un été frais et humide diminuant les récoltes dans les potagers. Les catastrophes n'arrivent plus seulement qu'aux autres.

Au niveau local nous devons travailler pour adapter notre territoire au changement climatique : isoler les combles pour dormir au frais l'été et au chaud l'hiver (des aides existent), transformer une partie de son jardin en potager, planter quelques arbres fruitiers, s'entraider, évoluer vers une agriculture nourricière...

Autrement dit mettre en place des actions à l'échelle personnelle, de la commune et du territoire pour assurer nos



besoins primaires : se chauffer, se nourrir, se soigner.

A Troissereux, nous n'avons pas explicitement défini de "plan communal d'adaptation au changement climatique" mais nous réalisons déjà des actions :

- Création d'un marché local
- Plantation d'arbres fruitiers pour les habitants
- Etudes et travaux onéreux pour éviter les inondations et les coulées de boue.
- Réunion publique sur la rénovation thermique des bâtiments
- Don de bois de chauffage
- Chasse aux déchets sauvages
- Réflexion sur une meilleure isolation des bâtiments communaux.

La situation est préoccupante. Ensemble nous pouvons rendre notre commune résiliente au dérèglement climatique et assurer un avenir heureux à nos enfants.

Ici à droite, un des nouveaux pommiers en fleurs en novembre.



Photo : Vincent GODIN

RECHERCHONS ARTISTES

Nous souhaitons apporter un peu d'esthétisme aux bâtiments techniques et historiques de la commune (transformateur, abris bus, lavoir,...). Les fresques seront choisies en partenariat avec le

conseil municipal, il pourra s'agir de peinture style street'art, ou d'œuvres réalistes, BD, etc.

S'il y a des amateurs parmi vous, qu'ils se fassent connaître en mairie ou auprès des conseillers municipaux.

MARCHÉ VILLAGEOIS

Le marché ne rencontre pas le succès qu'il mérite. L'insuffisance de clientèle fait, à tour de rôle, fuir les marchands. Il devient difficile de maintenir un marché digne de ce nom,

avec des propositions variées et pérennes.

Pour rappel, le marché s'installe devant la mairie, chaque jeudi de 15h30 à 19h00.

TRIBUNE DES ELUS DE LA SECONDE LISTE

FONDS RÉGIONAUX PRADET : l'Agglo sur la période 2016 - 2021, avait la possibilité de valider 3 projets éligibles à ces fonds régionaux. (L'agglo compte 53 communes).

En Décembre 2019, ont été retenus : BEAUVAIS (2018) BRESLES et TROISSE-REUX (2020) c'était une excellente nouvelle pour nous , obtenue grâce au

travail important de notre ancien maire Jean-Luc Sauvé son investissement et à sa réactivité sur le dossier concerné, et au professionnalisme d'un agent de l'AGGLO.

Cette subvention avec un plafond de 700 000 euros permettait de travailler sur l'embellissement de centre bourg. Cette subvention significative aurait pu grandement améliorer la vie des Tressoriens . Malheureusement il semblerait que la nouvelle municipalité

ait abandonné le projet ... et donc perdu ces possibles subventions ... Triste pour notre commune qui devra attendre encore longtemps avant de pouvoir recueillir une aide de cette ampleur !

En attendant la commune repeint les routes départementales à nos propres frais , sans passer par le département qui en principe devrait prendre en charge ces frais de peintures .



Remarque : Compte tenu du nombre d'habitants à Troissereux, un espace de communication doit être réservé à l'opposition qui en dispose comme elle le souhaite. Cela ne signifie pas pour autant que la majorité cautionne ces propos. **Le maire et ses adjoints sont à votre disposition pour vous fournir toute explication claire et complète.**